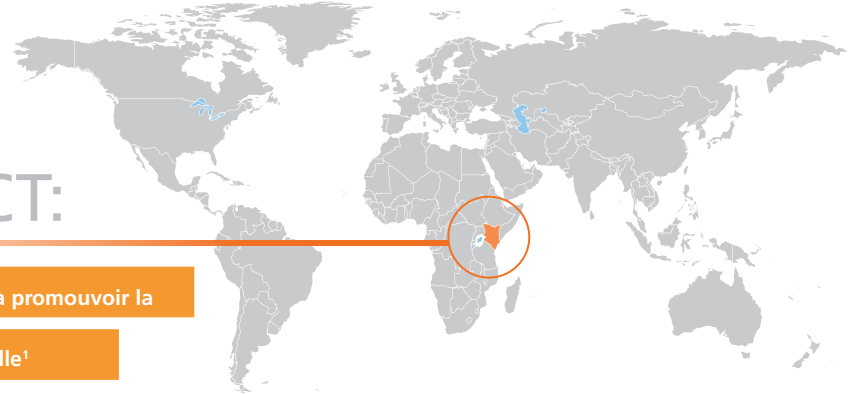




KENYA

HISTOIRE D'IMPACT:



La nouvelle constitution et l'autonomisation des districts à promouvoir la
stratégie d'amélioration des bidonvilles au niveau de la ville¹

Remarque: Les frontières, noms indiqués et désignations employées sur cette carte ne valent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'ONU-Habitat.

Introduction

Avec plus de la moitié (environ 56%²) de la population urbaine vivant dans des établissements informels et des bidonvilles, et un taux de croissance urbaine de 4,34%³, la capacité et l'engagement de la Constitution kenyane de 2010 pour faire face au défi du logement abordable et des bidonvilles du pays, polarisent l'attention. Cette histoire d'impact explore les cadres et les plates-formes que le Kenya a mis en place pour entreprendre une amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville, et la façon dont le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) a contribué aux progrès du Kenya vers une approche d'amélioration et de prévention à l'échelle de la ville. Le Kenya a plus de trente ans d'expérience dans l'amélioration des bidonvilles. Il a rejoint le programme PPAB en 2010 et est actuellement en phase de mise en œuvre, ayant intégré les principes et l'approche très rapidement, comme reflété, par exemple, dans le projet actuel de Politique Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles, et le projet de Politique de Développement Urbain. À la lumière de l'intérêt actuel du pays pour les bidonvilles et leur prévention, le Kenya offre une étude de cas et une « histoire d'impact » particulièrement utiles sur la façon dont une approche à l'échelle de la ville pourrait être adoptée.

Qu'est-ce qu'une amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville et "dans les bonnes proportions", et pourquoi est-elle importante?

Les approches d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville sont plus complètes que les réponses au coup par coup traditionnelles. Elles sont inclusives et reconnaissent que les questions urbaines comme celles des bidonvilles, ne peuvent pas être traitées isolément. Plutôt, elles voient le tissu urbain comme un système ayant des composantes et des liens interdépendants entre différentes personnes et différents lieux. Les principales caractéristiques de l'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville sont:

- **Sa nature stratégique:** accent mis sur les résultats stratégiques à la fois pour le développement durable au niveau local et au niveau de la ville, en tenant compte de ce que l'ONU-Habitat estime être les « trois leviers » pour une urbanisation durable : une politique et une législation appropriées et réalisables, un développement économique et un financement inclusifs, et une planification intégrée pour des gains de prospérité à court et à long terme.

- **Synergies and intégration:** veiller à ce qu'il existe des connexions entre les principaux plans, les parties prenantes et les institutions, de sorte que les réseaux d'infrastructure et de transport de base, par exemple, soient harmonisés, et qu'un environnement urbain inclusif, innovant et fonctionnel, soit atteint.
- **Ampleur et portée:** cibler l'intervention stratégique (thématiquement et spatialement) pour résoudre les problèmes d'un lieu spécifique, mais avec l'accent mis sur le contexte urbain dans son ensemble, y compris la périphérie urbaine et les développements qui pourraient tomber en dehors des limites administratives formelles.
- **Conception et mise en œuvre participatives :** s'assurer que l'engagement et que la coordination soient au cœur de l'approche à l'échelle de la ville, et inclure les habitants des bidonvilles eux-mêmes.
- **Son leadership :** comprendre l'approche à l'échelle de la ville, la valeur du développement pour tous, le rôle de toutes les parties prenantes, s'assurer que le financement est disponible et que les résultats sont délivrés à tous les niveaux⁴.

L'amélioration des bidonvilles au Kenya

Reconnaissant l'importance et la valeur du développement urbain, le Kenya a entrepris une amélioration des bidonvilles et une rénovation urbaine in situ depuis les années 1980. Au cours de cette première période, le gouvernement a créé le Département du Développement Urbain (UDD), chargé de relever les défis du développement urbain, notamment celui des bidonvilles. Au début des années 2000, « l'approche d'intervention minimum » (MINA) débuta, basée sur l'idée d'un changement progressif et dans le but d'optimiser les ressources des partenaires et des dif-



¹ Cette Histoire d'Impact fut développée en collaboration avec les programmes d'Amélioration des Bidonvilles du Kenya.
² Programme des Nations Unies pour les Etablissements Informels (ONU-Habitat), Base de Données des Indicateurs Urbains Mondiaux de 2015.
³ Le Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU, Division Population – Perspectives de l'Urbanisation Mondiale : la Révision de 2014.

⁴ Adapté de l'ONU-Habitat (2010). Planification à l'échelle de la ville : guide étape par étape et Guide Pratique (2015) de l'ONU-Habitat pour Concevoir, Planifier et Exécuter les Programmes d'Amélioration des Bidonvilles à l'échelle de la Ville, incorporant le Nouvel Agenda Urbain de l'ONU-Habitat (Septembre 2014).



© ONU-Habitat

férentes parties prenantes. Représentant une étape importante vers une amélioration durable et inclusive des bidonvilles, MINA fut développée et testée initialement par le Programme de Développement des Petites Villes, cofinancé par la German International Cooperation GIZ (alors GTZ). L'approche a mis l'accent sur la participation des communautés, la sécurité d'occupation et l'objectif de n'entreprendre que des démolitions minimales; et a depuis formé la base de plusieurs projets d'amélioration des bidonvilles soutenus par UDD, dont le Programme d'Amélioration des Bidonvilles de Korogocho.

Depuis lors, différents gouvernements du Kenya ont initié ou conclu des partenariats avec des organisations internationales pour améliorer la vie des habitants des bidonvilles, à travers un certain nombre de programmes. Ces partenariats ont inclus le Programme d'Amélioration des Bidonvilles du Kenya (KENSUP), qui a été lancé en 2001 sous l'ancien Ministère des Routes, des Travaux Publics et du Logement. Ce vaste programme en cours vise à institutionnaliser l'amélioration des bidonvilles « à bonne échelle » et à améliorer les moyens d'existence des personnes vivant et travaillant dans les bidonvilles du Kenya, en garantissant la sécurité d'occupation, des améliorations des infrastructures et des revenus, et la génération de revenus. L'ONU-Habitat a appuyé KENSUP de diverses manières et continue d'y contribuer à travers le Comité Technique Consultatif de KENSUP.

Le Programme Municipal Kenya (KMP) n'avait pas pour objectif direct l'amélioration des bidonvilles mais plutôt le renforcement des capacités du gouvernement municipal, le développement de l'infrastructure et la promotion de la planification dans une quinzaine de villes à l'échelle nationale. L'approche de planification participative du programme à l'échelle de la ville a cependant été importante pour attirer l'attention sur le défi posé par les bidonvilles. Le Programme d'Amélioration des Etablissements Informels du Kenya (KISIP) opérait aux côtés du Programme Municipal du Kenya, et représente un effort de collaboration entre le Gouvernement du Kenya et des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), l'Agence Française de Développement (AFD) et l'ONU-Habitat). Le programme était spécifiquement axé sur l'amélioration des bidonvilles au niveau des quartiers, et a été mise en œuvre-mêmes dans les mêmes centres urbains que le KMP.

Enfin, le gouvernement du Kenya a utilisé l'approche du PPAB de l'ONU-Habitat comme point d'entrée pour compléter et, dans certains cas, pour renforcer ses approches existantes pour l'amélioration des bidonvilles. Par exemple, le PPAB a été utilisé comme un véhicule pour mobiliser les partenaires clés, renforcer les capacités, favoriser les liens institutionnels, et soutenir le processus d'élaboration d'une vision commune de l'amélioration des bidonvilles pour le Kenya, en concordance

avec l'esprit de la Constitution de 2010 et l'actuel projet de Stratégie Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles.

Opportunités offertes au Kenya pour une amélioration intégrée de ses bidonvilles à l'échelle de la ville

Le Kenya possède un certain nombre de politiques et d'institutions déjà en place et des activités en cours qui sont de solides fondations pour la promotion de l'amélioration durable des bidonvilles à l'échelle de la ville. Parmi celles-ci:

- **Les politiques nationales concernées :** la Politique Nationale du Logement (Publication de Session parlementaire n°3 de 2004), la Politique Foncière Nationale (Publication de Session parlementaire n°3 de 2009), les projets actuels de la Politique Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles, et la Politique Nationale de Développement Urbain.
- **Les Stratégies Nationales Urbaines concernées:** La Vision Kenya 2030 dont le pilier social cherche à installer des infrastructures physiques et sociales appropriées, dans les bidonvilles.
- **Les arrangements institutionnels concernés:** dont la présence de Départements gouvernementaux clés, comme un Département du Logement et un Département de l'Amélioration des Bidonvilles.
- **La mobilisation de partenaires multilatéraux et bilatéraux de financement et d'investissement:** par exemple, le KISIP, le KMP et le plus grand programme de gestion urbaine (KenUP), actuellement en cours de discussion.
- **Constitution Nationale axée sur l'Urbain:** la Constitution du Kenya de 2010 a reporté l'attention et la structure du gouvernement vers un système de gouvernance décentralisé (représenté par les 47 nouveaux gouvernements de comté), pour promouvoir une « société ouverte et démocratique fondée sur la dignité humaine, l'égalité, l'équité et la liberté⁵ ». Il offre une opportunité pour l'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville, à travers:
 - **Une structure de gouvernance décentralisée:** qui donne aux gouvernements au niveau des comtés, le mandat de dialoguer directement avec ses électeurs et de répondre à leurs besoins et droits, ce qui peut inclure l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles.
 - **Un Mandat de Planification Urbaine:** La planification est devenue prioritaire et les gouvernements de comté sont habilités à entreprendre une planification participative physique.

⁵ 13 Article 20 (4) (a), Constitution du Kenya, 2010.

- **Des ministères du gouvernement national rationalisés et interdépendants:** Les départements qui étaient auparavant reliés mais toutefois déconnectés, sont désormais liés par la fusion des fonctions du ministère. Par exemple, le Département du Développement Urbain fait maintenant partie du Ministère de la Terre, du Logement, et du Développement Urbain.
- **Cadre des Droits:** les droits urbains fondamentaux sont promus par la Déclaration des Droits (le droit à un logement convenable, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement⁶). Il existe aussi un projet de Loi Anti-Expulsion.
- **Mandats d'engagement civique renforcés:** la planification participative est imposée dans tous les processus de planification urbaine et étroitement liée à l'allocation de financement, en lien avec les Plans de Développement Urbains Intégrés des Comtés. La constitution et la législation de gouvernance relative (Loi sur les Zones Urbaines et les Villes, et la Loi sur les Gouvernements de Comté) nécessitent des budgets basés sur des Plans, et sur un engagement structuré des parties prenantes. Des cadres de gestion des terres renforcés, tels que la Loi Foncière à venir, la Commission Foncière Indépendante et la Loi sur les Centres Urbains et les Villes (qui rend obligatoire l'élaboration de plans intégrés), aideront tous à renforcer la gestion des terres urbaines.

Prochaines étapes recommandées pour renforcer l'amélioration des bidonvilles au Kenya

Le PAB a identifié un ensemble de "prochaines étapes" potentielles, à même de permettre la mise en œuvre d'une approche d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville au Kenya:

- Élaborer des points de repère clairs et convenus au niveau national et des comtés sur ce à quoi ressemble un contexte urbain "amélioré", afin d'actionner une vision "à l'échelle de la ville", de soutenir le développement d'indicateurs de réussite, et de comprendre les besoins d'investissement.
- Renforcer le cadre politique et juridique pour promulguer la Nouvelle Constitution et d'autres propositions visionnaires (comme la Vision 2030 du Kenya), en matière de logement convenable et d'amélioration des bidonvilles.
- Ratifier les plates-formes politiques clés telles que la Politique d'Amélioration des Bidonvilles, la Politique de Développement Urbain et la Loi Foncière Nationale.
- Améliorer la coordination entre les programmes existants d'amélioration des bidonvilles au niveau national et au niveau du comté, de sorte que la vision nationale, la coordination des ressources et l'échange de connaissances puissent être optimisées. Cela nécessite également d'aligner les mandats et les activités des départements gouvernementaux nationaux clés tels que ceux de la Terre, du Logement, de l'Infrastructure et de l'Amélioration des Bidonvilles.
- Intégrer les systèmes de gestion des terres pour offrir des options favorables aux personnes pauvres pour les terrains viabilisés abordables.
- Améliorer les options de financement pour le logement et l'amélioration des bidonvilles.
- Renforcer les moyens par lesquels les données sociodémographiques sont comprises et utilisées pour informer les départements Nationaux clés et les gouvernements des Comtés, de sorte que les décisions soient adéquatement ciblées. Cela inclut la création d'un Observatoire Urbain National.

- Créer des fora et des plates-formes de partage des connaissances programmatiques et des échanges d'apprentissage, dont le développement des capacités des cadres techniques au niveau des Comtés.

Les avantages du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles de l'ONU-Habitat au Kenya

En 2010, au moment où la nouvelle constitution fut promulguée, le Kenya rejoint le Programme de Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) de l'ONU-Habitat, et fait partie du groupe mondial de trente-cinq pays du PPAB, qui cherchent à renforcer l'impact structurel de l'amélioration des bidonvilles, comme un mécanisme pour soutenir le développement urbain pro-pauvre, durable et à l'échelle de la ville. Le Kenya a véritablement adopté le programme PPAB, comme le démontrent les réalisations spécifiques suivantes:

Gouvernance

- Adopta les principes et les objectifs du PPAB, représenté par l'Equipe-Pays active qui a veillé à ce que les institutions et les intervenants clés s'approprient complètement le PPAB, et à une répartition du budget national et de l'allocation du budget du comté en faveur du PPAB.
- Développa des connaissances normatives, aboutissant à la définition nationale des bidonvilles et des quartiers informels au Kenya. Le processus d'inventaire urbain dans diverses villes a fourni des chiffres et des faits importants sur la profondeur et l'ampleur des conditions des bidonvilles, qui ont contribué à la définition contenue dans le projet de Politique Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles.
- Renforça la volonté des gestionnaires urbains d'intégrer les habitants des bidonvilles et les bidonvilles dans l'environnement urbain plus large, à travers les outils du PPAB, et la possibilité de développer les capacités (ateliers, informations MyPSUP et plate-forme d'apprentissage), qui ont été officiellement demandées par le gouvernement national du Kenya pour ancrer le programme sur le long terme, dans tous les comtés.
- Facilita et encouragea la coordination institutionnelle entre les différents programmes nationaux d'amélioration des bidonvilles et les acteurs, afin de développer une plate-forme d'apprentissage et d'échange à long terme.
- Fournit un nouveau modèle pour mobiliser les habitants des bidonvilles eux-mêmes dans des projets de développement urbain, de manière stratégique et autonome. Les Fonds Gérés par les Communautés par exemple, sont gérés et répartis par les Comités de Résidents Communautaires élus, et offrent aux gouvernements des Comtés une structure pour travailler avec les communautés de manière réciproque. Les habitants des bidonvilles font aussi partie intégrante de la prise de décision globale sur les projets individuels du PPAB, par l'intermédiaire de leur participation à l'Equipe-Pays du Kenya, les associations de résidents et l'approche participative au niveau du projet.
- Encouragea l'amélioration de la gestion foncière et de la sécurité d'occupation, ce qui s'est traduit par des efforts de régularisation foncière dans certains projets. Dans le projet Mtwapa par exemple, plus de 12,000 ménages bénéficieront du processus de régularisation foncière.

Politiques

- Appuya le développement du projet de Politique Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles du Kenya.

⁶ Chapitre 4, Constitution du Kenya de 2010.

- Influença la collecte et le type de données nationales disponibles sur les bidonvilles. L'approche de collecte de données du PPAB, mettant l'accent sur les données SIG de niveau national, a alimenté l'exercice de cartographie urbaine SIG à l'échelle nationale, évaluant ainsi le nombre de bidonvilles et alimentant la Politique Nationale de Développement Urbain.

Planification participative à l'échelle de la ville

- Souligné l'importance de mobiliser toutes les parties prenantes dans la planification à l'échelle de la ville. En élaborant les Plans de Développement Urbain Stratégique Intégrés (ISUDP), le ministère précédent du gouvernement local a adopté le processus du PPAB tel qu'entrepris à Mtwapa. D'autres villes urbaines régionales, dont Embu, Kisii et Kilifi, ont également appliqué l'approche dans le développement de leurs plans.
- Renforça la capacité des communautés à jouer un rôle central dans la planification et la collecte de données. La méthodologie d'analyse situationnelle et de profil de planification du PPAB, a été utilisée de manière efficace au Kenya, et reproduit dans d'autres projets de développement dans les différentes régions du pays.
- Offrit un modèle de développement urbain mené par les citoyens, par le biais des Comités de Résidents du PPAB et des Fonds de Projet Gérés par les Communautés. Les Comités de Résidents sont élus démocratiquement par les membres des communautés locales, y compris les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Ces comités prennent des décisions clés sur les projets locaux à développer, et gèrent le financement associé (dix pour cent des fonds sont alloués par l'intermédiaire des Fonds Gérés par les Communautés).
- Développa les capacités et des compétences pratiques. Les Fonds Communautaires ont aussi eu un effet de développement catalytique, en offrant aux femmes et aux jeunes un financement de départ et les connaissances nécessaires pour accéder à d'autres fonds gouvernementaux, dont le Programme National de Financement du Développement des Entreprises et le « Uwezo » et « Fonds pour la Jeunesse » du Ministère de la Décentralisation et de la Planification. Les réactions des groupes de résidents suggèrent qu'il existe d'autres compétences en cours de développement liées à la gestion, qui se traduisent par d'autres projets à petite échelle.

Information et Apprentissage pour le plus grand nombre

- Renforça la disponibilité des informations sur l'amélioration des bidonvilles par l'intermédiaire du site web MyPSUP, de Facebook et des blogs qui ont mobilisé les communautés locales et partagé des connaissances au niveau national.

Conclusion

Le Kenya a une longue histoire d'amélioration des bidonvilles derrière lui. L'avènement de la Constitution de 2010, la législature qui s'en découle et l'autonomisation des gouvernements de comté, promettent de garantir et de renforcer les leçons tirées de cette expérience. Pour empêcher l'expansion des bidonvilles et développer la prospérité urbaine pour tous, les gouvernements nationaux et de comté doivent fournir des terres viabilisées en faveur des personnes pauvres, garantir l'investissement financier, et travailler avec les communautés locales pour tirer profit de l'esprit de la planification participative, tel que stipulé dans la Constitution de 2010. La recherche montre qu'une prospérité urbaine généralisée ne peut se faire que si toutes les parties prenantes clés sont engagées et responsabilisées.

Inclure ceux qui vivent dans les bidonvilles. Les méthodes inclusives telle que celle des fonds gérés par les communautés du PPAB, sont un exemple qui démontrent le désir des gens d'améliorer leur vie et de vivre dans des communautés prospères. Les initiatives à petite échelle dans les bidonvilles, prises au niveau de l'ensemble de la ville, peuvent faire une différence et doivent être répliquées. Le PPAB de l'ONU-Habitat peut aider à mettre en œuvre une vision nationale, renforcer des mécanismes à l'échelle de la ville, et améliorer la capacité de tous les acteurs autour des thèmes clés, pour une amélioration des bidonvilles à la bonne échelle.



L'intégration des programmes d'amélioration des bidonvilles avec un développement urbain planifié à l'échelle du pays, est le moyen le plus durable de faire une différence dans les zones de bidonvilles des villes (Dr Joan Clos, Directeur exécutif de l'ONU-Habitat (2015). Un Guide Pratique sur l'Amélioration des Bidonvilles à l'échelle de la Ville, p.7).



© ONU-Habitat



Détails du contact:

Mme. Kerstin Sommer
Chef de l'Unité de l'Amélioration des Bidonvilles
Branche du Logement et de l'Amélioration des Bidonvilles
Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains, ONU-Habitat
Avenue des Nations Unies, Gigiri, Kenya
Email: Kerstin.Sommer@unhabitat.org
Tel: + 254 20 762 5519 Fax: + 254 20 762 3904
Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.unhabitat.org/ppab